Informations de base

1996/0037(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure caduque ou retirée
Unité de compte et taux de conversion à appliquer dansle cadre de la politique agricole commune PAC **Subject** 3.10.12 Politique monétaire agricole, montants compensatoires	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	JACOB Christian (UPE)	07/05/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets		
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	1995	1997-03-17

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/02/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0040	Résumé
11/03/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/06/1996	Vote en commission		Résumé
10/06/1996	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0192/1996	
19/07/1996	Débat en plénière		
17/03/1997	Débat au Conseil		Résumé
09/06/2000	Fin de la procédure au Parlement		

09/01/2004	Informations supplémentaires		Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	1996/0037(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission	AGRI/4/07700

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0192/1996 JO C 198 08.07.1996, p. 0005	10/06/1996	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0433/1996 JO C 261 09.09.1996, p. 0183-0198	19/07/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0040 JO C 101 03.04.1996, p. 0014	12/02/1996	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Unité de compte et taux de conversion à appliquer dansle cadre de la politique agricole commune PAC

1996/0037(CNS) - 19/07/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Christian JACOB (UPE, F), le Parlement européen a approuvé cette proposition de règlement sans modification.

Unité de compte et taux de conversion à appliquer dansle cadre de la politique agricole commune PAC

1996/0037(CNS) - 12/02/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de règlement vise à restaurer une meilleure transparence et une meilleure cohérence économique du régime des importations, afin d'assurer une application uniforme de la PAC. CONTENU : étant donné que l'existence de deux systèmes de conversion des montants relatifs à l'importation de produits agricoles conduit à des incohérences économiques et à des complications administrative, il est proposé d'appliquer le même taux de conversion que celui applicable aux montants perçus à l'importation pour les produits agricoles ou non agricoles, lorsqu'ils sont fixés par un acte qui n'est pas relatif à la politique agricole commune.

Unité de compte et taux de conversion à appliquer dansle cadre de la politique agricole commune PAC

1996/0037(CNS) - 17/03/1997

La Commission a justifié sa proposition en vue d'une simplification administrative des procédures douanières, en mettant un terme au double système actuellement en vigueur de conversion en monnaies nationales des charges à l'importation du secteur agricole (taux mensuel douanier et taux vert).Le Président a constaté qu'un accord sur la proposition de la Commission n'était pas possible, la plupart des délégations ayant adopté une position négative à son égard car elle représenterait une réduction de la protection communautaire sans contrepartie. Par conséquent le double régime actuel reste en vigueur (statu quo).